

★ RÉPUBLIQUE DU TCHAD

Unité - Travail - Progrès

DMQC15 ★



Ministère de l'Enseignement Supérieur  
et de la Formation Professionnelle

Institut de Sciences de Technologie et du Développement  
(ISTD)

## DIPLÔME D'INGENIEUR DES TRAVAUX EN TELECOMMUNICATION

*Jun 2014*  
Vu la loi n° 16/PR/2006 portant orientation du système éducatif tchadien,  
Vu l'arrêté n° 1760/PR/MESRFP/SG/DES/2004, portant autorisation définitive de fonctionnement accordée à AVD-INSTITUT-TCHAD;  
Vu l'arrêté n° 202/PR/PM/MESRFP/SG/DFF/06, portant changement de dénomination de l'AVD-INSTITUT-TCHAD  
en Institut Supérieur de Sciences de Technologie et du Développement en abrégé ISTD;  
Vu le procès-verbal des délibérations du jury, session de *Jun 2014*

Le Directeur Général du Groupe AVD certifie que :

Mme/Mlle/Mr Fassane Deye Assyl Né(e) le : 27/08/1989

À N'Djamena a été jugé(e) digne du diplôme de Ingénieur des Travaux

Filière Administration des Réseaux Informatiques Option : Télécommunication

Session de Jun 2014 avec la mention : Bien

En foi de quoi, le présent diplôme est délivré à l'intéressé(e) pour en jouir avec les droits et prérogatives qui y sont attachés.

Enregistré à la scolarité sous le N° 0002101147 N'Djamena, le 17 JUN 2017

L'Impétrant

Le Directeur de l'École



Le Directeur Général



NB : Il n'est délivré qu'un seul diplôme.  
Etablir en cas de nécessité, une copie de cette pièce et l'attester.